

ALERTE MEDIA, 20 novembre 2009

Réforme du lycée : des cours d'économie pour tous les élèves de seconde.

Le CODICE, Conseil pour la diffusion de la culture économique se réjouit de cette annonce, convaincu que l'économie est une matière essentielle, au quotidien.

70% des Français affirment avoir de plus en plus besoin de connaissances en économie pour réussir dans la vie, selon un sondage réalisé par BVA pour le CODICE. Les jeunes sont particulièrement en demande de connaissances : 3/4 des 15-34 ans affirment qu'il s'agit d'un véritable enjeu, au quotidien. Enseigner l'économie dans toutes les filières, c'est permettre à chacun des Français non seulement de comprendre l'actualité, afin d'exercer leurs choix et leurs droits de citoyens de manière éclairée, mais aussi de mieux appréhender ce qui a une influence sur leur argent, leur budget, leur épargne et la vie de leur entreprise.

Et c'est de l'école que les Français attendent le plus : **78% des Français évoquent l'Education Nationale** comme faisant partie des acteurs qui doivent le plus promouvoir la culture économique. A cet égard, le CODICE se réjouit du projet de généralisation d'une initiation à l'économie en secondaire. En effet, le CODICE partage la conviction qu'un enseignement plus poussé de la microéconomie à l'école, maillon faible de l'enseignement de l'économie, avec des liens école-entreprise renforcés, est essentiel. C'est le premier pas vers une nouvelle citoyenneté économique.

“ Le CODICE se réjouit de cette décision du gouvernement. Enseigner aux lycéens de seconde l'économie est une mesure forte, propre à fournir à tous les clés de compréhension utiles au quotidien de n'importe quel citoyen, acteur économique, jeune actif, parent, futur retraité. Les Français ont le sentiment qu'ils auraient tout à gagner à mieux intégrer les mécanismes de l'économie et l'Education Nationale leur offre les moyens d'y parvenir efficacement.”, souligne Nicolas Bordas, Président du Comité Exécutif du CODICE.

CONTACTS PRESSE

Vincent Rocenovic

01 41 11 38 00

vincent.rocenovic@agence-elan.com

A propos du CODICE, Conseil pour la diffusion de la culture économique

Le CODICE est une entité de réflexion impartiale, indépendante et pluraliste composée d'économistes, de personnalités des médias, de l'éducation et du monde de l'entreprise. Le comité des sages est présidé par Eric Le Boucher, directeur de la rédaction d'Enjeux Les Echos. Le Comité exécutif du CODICE, présidé par Nicolas Bordas, également Président du groupe TBWA France détermine toutes les actions qu'il juge nécessaires pour améliorer la diffusion de la culture économique. La Délégation générale, confiée à Isabelle Knock-Méo, est quant à elle chargée de les mettre en œuvre.